



FLASH INÉGALITÉS FACE AU COVID-19

LE COVID-19 : RÉVÉLATEUR OU AMPLIFICATEUR DES INÉGALITÉS ?

La pandémie du Covid-19 a mis en lumière les inégalités socio-spatiales en tout genre (santé, environnement, sociales...). Ainsi, face à cette crise sanitaire, nous ne sommes pas sur un pied d'égalité.

Alors, qui sont les plus vulnérables ou encore les plus inégaux et les plus discriminés (trois concepts empruntés à Didier Fassin - voir conclusion p. 11) face au Covid-19 ? Demain, dans le "monde d'après", ces inégalités seront-elles amplifiées ou bien saurons-nous tirer les enseignements de cette crise exceptionnelle ? Notre société va-t-elle changer ? Nous pencherons-nous sur l'analyse de ces facteurs de vulnérabilité / risques pour trouver les facteurs de protection et de prévention, voire d'anticipation pour faire face à de potentielles nouvelles pandémies ?



Si cette note pose davantage de questions qu'elle n'apporte de réponses, sa vocation est :

- d'apporter une vision transversale sur les multiples effets de cette pandémie,
- de tenter d'identifier les facteurs de vulnérabilité, d'inégalité, et de discrimination face à cette crise sanitaire,
- de soulever les questionnements et les souhaits d'approfondissements.

Il nous faudra, poursuivre ses réflexions et avoir le recul nécessaire pour mieux évaluer et distinguer plusieurs dimensions corrélées dans cette crise :

- impacts liés au virus et impacts liés aux mesures prises, tel que le confinement,
- facteurs déterminants dans l'émergence, la propagation et la sévérité/létalité du virus.

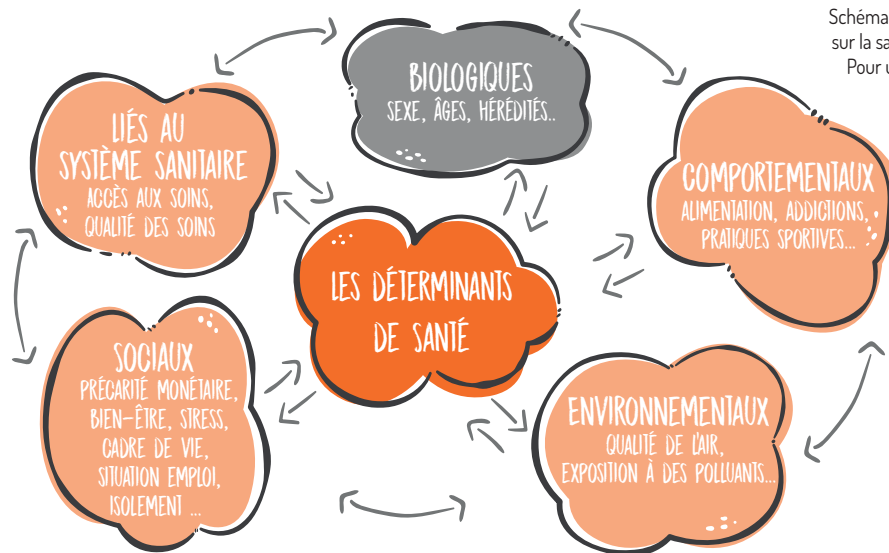


Schéma réalisé à partir du Rapport sur la santé dans le monde, 1999 - Pour un réel changement - OMS

SOMMES- NOUS TOUS ÉGAUX FACE À LA PANDÉMIE ?

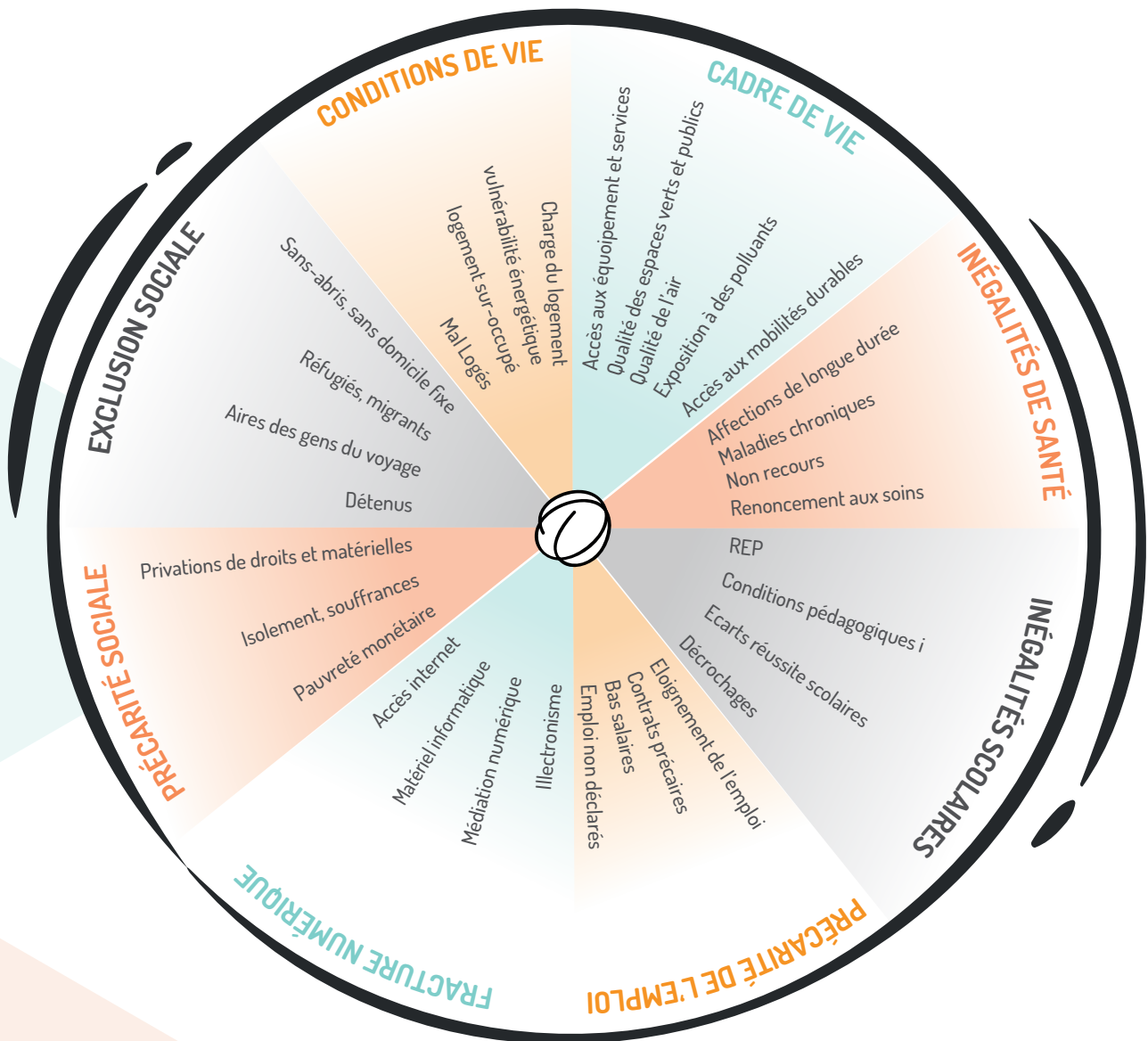
Les déterminants de santé sont amples et transversaux et dépassent largement ceux biologiques. Hier, les inégalités sociales et territoriales, la crise environnementale, altéraient déjà la santé des plus vulnérables.

Aujourd'hui et demain, la crise du Covid, a certainement impacté l'ensemble des différentes composantes de nos vies et replacé au niveau collectif la responsabilité de la santé. Nos modes de vie et de *faire la ville* sont ainsi

réinterrogés : telle que la densité urbaine ciblée (à raison ?) dans la propagation du virus. Les mesures de gestion du Covid ont mis la focale sur la sphère biologique en vue de réduire la propagation du virus et l'implosion du système sanitaire, plaçant ainsi au second plan les autres dimensions (sociales, libertés individuelles, familiales...) et réveillant les tensions des débats entre l'injonction vers l'idéal d'une vie en bonne santé et celui de l'hygiénisme social.

ROUE DES "VULNÉRABILITÉS, INÉGALITÉS, DISCRIMINATIONS" FACE AU COVID-19

(NOUS-2020)



LES VULNÉRABILITÉS, INÉGALITÉS, DISCRIMINATIONS FACE AU COVID-19 ET AU CONFINEMENT

Personnes à bas revenus, personnes isolées, familles monoparentales, habitants de logements sur-occupés, mal-logés et sans logement, personnes en emploi précaire, petits indépendants, ou employés de l'ubérisation, personnes souffrant de maladies chroniques, ou affections de longue durée... représentent autant de profils *vulnérables, inégaux, voire discriminés* face à cette pandémie.

Il est, à l'heure actuelle, impossible d'avoir le recul nécessaire pour mesurer les effets du Covid-19, du confinement, et de la gestion de cette crise par nos institutions. Néanmoins, nous avons connaissance

des secteurs d'inégalités socio-spatiales en termes de santé, d'environnement, ou encore de conditions de vie et de situations d'emplois. Ces territoires et les populations qui y résident cumulent souvent ces différentes dimensions de précarités au pluriel.

Ces vulnérabilités, inégalités et discriminations ont des effets que l'on peut qualifier d'aggravants concernant les conditions de vie en confinement et de sévérité en cas de contraction du virus.

Alors qu'en est-il localement ?





VULNÉRABILITÉ SOCIALE

INEGALITÉS DE REVENUS ET PRÉCARITÉS DES CONDITIONS DE VIE

LES PERSONNES PRÉCAIRES ENCORE PLUS FRAGILISÉES PAR LE CONFINEMENT

Si les personnes dépendant à 100% des prestations sociales ou celles au chômage ayant droit à des indemnités, n'ont pas eu de baisse de revenus, le confinement a pu entraîner un accroissement des charges financières et mentales, dues : aux charges énergétiques plus élevées, à des logements trop petits et/ou sur-occupés, à la charge de la continuité pédagogique, aux difficultés à trouver des denrées alimentaires 1er prix, à la difficulté d'accès aux banques alimentaires, à la fermeture des cantines (qui permettent, souvent pour un prix modique, d'assurer le seul repas équilibré de la journée aux enfants), à l'isolement... La liste des effets du confinement est longue et tout ou partie d'entre eux fragilisent davantage les personnes les plus précaires.

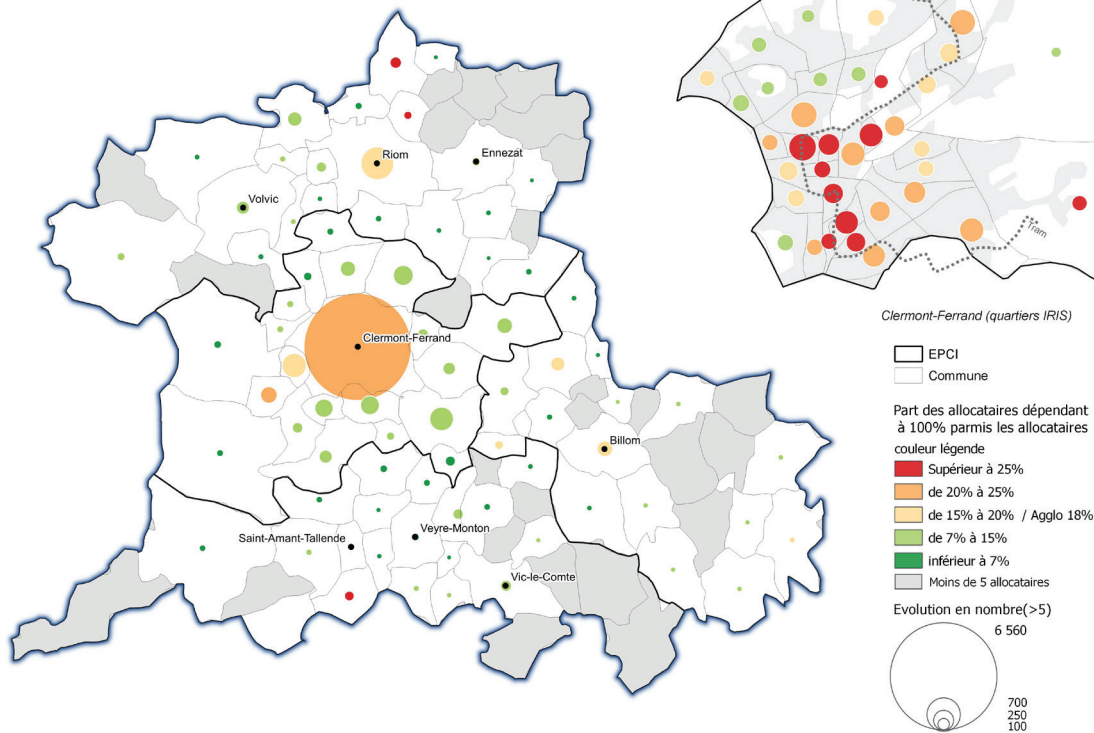
"Avec la crise du Covid-19, un nombre grandissant de personnes vient frapper à la porte des associations pour la première fois : travailleurs précaires, employés non déclarés ou en intérim. Les associations sont prises de court et nombre d'entre elles sont contraintes à la fermeture, dû au manque de denrées (baisse des dons des invendus des supermarchés notamment) et

au manque de bénévoles. Selon une étude de 2019 de l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France), 20 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté. Une part du public étudiant est donc en situation de détresse n'ayant plus accès à la restauration collective de l'Université (CROUS) et se retrouve en situation d'isolement et de précarité (notamment les étudiants étrangers). [Source : 7 - voir dernière page]

Le confinement a également pu entraîner des ruptures dans l'accès aux droits avec la fermeture des guichets des services publics, des difficultés à se soigner avec la fermeture des centres de santé mutualistes et des structures dédiées à ceux disposant de l'Aide Médicale d'Etat, ou à se procurer des liquidités pour tous ceux n'ayant pas de compte ou de carte bancaire. Pour certains, il y a eu également des ruptures de gains, liés à des "petits boulots" ou de l'entraide qui permettent en "temps normal" de s'en sortir un peu mieux. Ces ruptures de droits et de gains représentent autant d'impact du confinement qu'il conviendra de mieux évaluer et qui pose la question de fond : cette crise a-t-elle amplifiée les inégalités sociales ?

Foyers dont les ressources dépendent à 100% des prestations sociales

(Taux calculé sur l'ensemble des allocataires CAF, hors étudiants ou âgés de plus de 65 ans)



Sources : IGN geofla 2016 ,CAF du Puy de Dôme 31/12/2018



"MALHEUREUSEMENT, IL EST POSSIBLE QUE L'ON ASSISTE À UNE REMONTÉE DE LA GRANDE PAUVRETÉ ET DONC À UNE ÉLEVATION DE SON INTENSITÉ. EN PARTICULIER, UN CERTAIN NOMBRE DE JEUNES QUI (...) RISQUENT DE SE RETROUVER SANS EMPLOI, SANS INDEMNITÉ CHÔMAGE NI REVENU MINIMUM (ILS NE PEUVENT PAS TOUCHER LE RSA). BEAUCOUP DÉPENDRA DE L'AMPLEUR DE LA REPRISE ET DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PLUS DÉMUNIS." (3)

PART DES ALLOCATAIRES À BAS REVENUS SUR LA POPULATION TOTALE.
(CAF 2015)

Ensemble QPV
44%

Clermont Auvergne Métropole
15%



VULNÉRABILITÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ PAS TOUS ÉGAUX FACE AU VIRUS

UNE POPULATION FRAGILISÉE PAR LES MALADIES CHRONIQUES EST PLUS VULNÉRABLE AU CORONAVIRUS

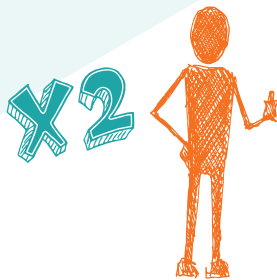
Certaines pathologies, croissantes dans notre société nous auraient rendu plus vulnérables en cas de contraction du virus. Ainsi, le facteur de l'âge certes déterminant, notamment concernant le taux de létalité, ne peut masquer d'autres facteurs pathologiques pesant dans le taux sévérité et de comorbidité de ce virus.

On qualifie ainsi, de personnes vulnérables face au Covid, celles et ceux ayant : des maladies chroniques comme l'asthme et le diabète, des problèmes d'obésité, des problèmes cardio-vasculaires, des affections longue durée...

Les déterminants de santé n'étant pas seulement biologiques (cf. Schéma p.1), on trouve chez

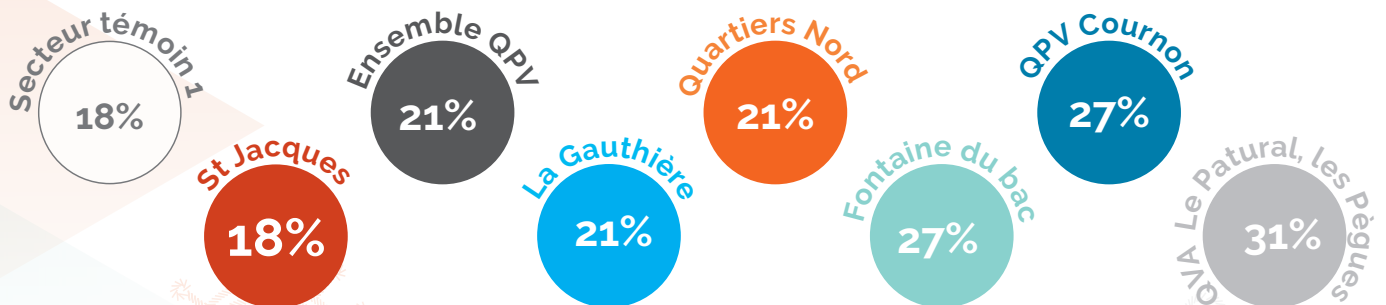
les personnes en situation de précarité sociale plus fortement représentées dans les quartiers prioritaires (QPV), un taux supérieur de personnes atteintes de ces pathologies.

Conditions de vie et qualité de l'environnement sont en cause dans l'accroissement des maladies chroniques. Les inégalités socio-spatiales de santé et notamment l'accès aux soins (accessibilité, non recours, renoncement aux soins) et les lacunes structurelles du système hospitalier (manques d'équipements et de personnels, importance des financements pour la recherche et la prévention / gestion de crise) ont ainsi été attisées, ravivées par cette crise.



"LE NOMBRE DE NOUVEAUX CAS DES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD) POUR L'ENSEMBLE DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES, DIABÈTE ET CANCER, A DOUBLÉ ENTRE 2003 ET 2017 EN FRANCE. UNE POPULATION FRAGILISÉE PAR LES MALADIES CHRONIQUES EST UNE POPULATION BEAUCOUP PLUS SENSIBLE À L'ACTIVITÉ DU CORONAVIRUS, MAIS AUSSI DES AUTRES VIRUS." (1)

PART DE CEUX AYANT DÉJÀ RENONCÉ À DES SOINS POUR DES RAISONS FINANCIÈRES



POUR PLUS D'APPROFONDISSEMENTS SUR LA SANTÉ
DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA MÉTROPOLE CLERMontoISE
RETROUVEZ LA PUBLICATION FLASH ALLO QUARTIER #2,
À PARAÎTRE TRÈS PROCHAINEMENT,
SUR LE SITE : WWW.NOUS.CLERMONTMETROPOLE.ORG



PATIENTS AYANT AU MOINS UNE ALD

(AFFECTION LONGUE DURÉE)

Région AURA	16,5 %	♀ < ♂
Cournon d'Auvergne	18 %	♀ < ♂
Clermont Auvergne Métropole	18,4 %	♀ < ♂
Clermont - Ferrand	20 %	♀ < ♂
La Gauthière	20 %	♂ = ♀
Fontaine du Bac	21 %	♂ = ♀
QPV AURA	21 %	♀ < ♂
Saint-Jacques	21,4 %	♂ = ♀
QPV Cournon	22,5 %	♀ < ♂
Quartiers Nord	23 %	♀ < ♂

- Plus d'ALD dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (QPV)
- Partout des taux d'ALD chez les hommes plus élevés hormis dans les QPV de St-Jacques, Gauthière et Fontaine du bac (très peu d'écart, à peine plus hauts pour les femmes)

PATIENTS SOUS TRAITEMENT ANTIDIABÉTIQUE

Y COMPRIS INSULINE

Clermont Auvergne Métropole	4,3 %	♀ < ♂
Région AURA	4,4 %	♀ < ♂
Cournon d'Auvergne	4,4 %	♀ < ♂
Clermont - Ferrand	4,8 %	♀ < ♂
Fontaine du Bac	6,4 %	♂ = ♀
QPV Cournon	7,3 %	♀ < ♂
Saint-Jacques	7,7 %	♂ = ♀
QPV AURA	8,4 %	♂ = ♀
Quartiers Nord	8,4 %	♂ = ♀
La Gauthière	8,4 %	♂ = ♀

- Près de deux fois plus de diabétiques dans les QPV, dûs uniquement aux régimes alimentaires ?
- Dans les QPV, pas d'écarts par genre (hors QPV Cournon), à l'inverse des autres secteurs, en défaveur des hommes.

PATIENTS SOUS TRAITEMENT ANTI-ASTHMATIQUE

Région AURA	6,5 %	♂ = ♀
Clermont Auvergne Métropole	7,4 %	♂ = ♀
Clermont - Ferrand	7,6 %	♂ = ♀
Cournon d'Auvergne	8,2 %	♂ = ♀
Saint-Jacques	9,5 %	♂ = ♀
Fontaine du Bac	9,6 %	♀ > ♂
QPV AURA	9,7 %	♀ > ♂
Quartiers Nord	10,3 %	♂ = ♀
QPV Cournon	10,5 %	♀ > ♂
La Gauthière	10,5 %	♀ > ♂

- Davantage de patients sous traitement anti-asthmatique dans les quartiers prioritaires, notamment dans les Quartiers Nord, QPV de Cournon et la Gauthière.
- La commune de Cournon présente un taux plus élevé que Clermont-Fd et la métropole.
- Des taux souvent plus élevés chez les femmes dans les QPV

*Données infra et supra communales - Source(s) : ARS (Erasmus, Rég. gén. de l'Ass. mal.) Balises - ORS Auvergne-Rhône-Alpes



VULNÉRABILITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

ARTISANS, COMMERÇANTS, OUVRIERS ET EMPLOYÉS LES PLUS IMPACTÉS

LES MÉNAGES FRANÇAIS IMPACTÉS : CEUX AYANT EU DES PERTES DE REVENU ET DES CHARGES FIXES

D'après une toute récente étude de l'IRES (Eclairages # 016 - Confinement, récession et baisse des revenus) ², les ménages français les plus impactés par la crise du COVID-19, sont ceux ayant subi une perte de revenu d'activité partielle ou totale et ayant des charges fixes liées à leur logement (emprunt ou loyer). Certaines catégories socio-professionnelles ont été plus impactées, notamment les non salariés, dont Artisans et Commerçants.

Part des ménages dit à risque qui ont vu leurs revenus d'activité baisser tout en devant faire face à des dépenses fixes de logement (2)



À L'ÉCHELLE DE CHAQUE CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE :



Artisans et Commerçants,
les plus touchés



Ouvriers



Employés



Professions intermédiaires,
cadres et professions
intellectuelles supérieures

N'ONT PAS PERÇU L'INTÉGRALITÉ DE LEUR RÉMUNÉRATION ET ONT DES CHARGES DE LOGEMENT (2)



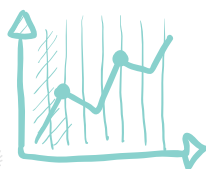
4,3 millions

C'EST LE NOMBRE DE MÉNAGES À RISQUE EN FRANCE QUI ONT VU LEURS REVENUS D'ACTIVITÉ BAISSER TOUT EN DEVANT FAIRE FACE À DES DÉPENSES FIXES DE LOGEMENT. (2)



EMPLOIS PRÉCAIRES ET DIMINUTION DES EMBAUCHES : HAUSSE DES INSCRIPTIONS À PÔLE EMPLOI

Pôle Emploi, enregistre une hausse des inscrits en catégories A, B ou C, à l'échelle régionale Auvergne Rhône-Alpes, au mois de mars 2020 (9) qui s'explique par :



+ 12000 entrées
PAR RAPPORT À FÉVRIER

un afflux d'inscriptions plus important que d'habitude notamment dû à :

- des fins de CDD, non renouvelés (+48,5%, + 6 800)
- des fins de mission d'intérim (+186%, + 7 800).



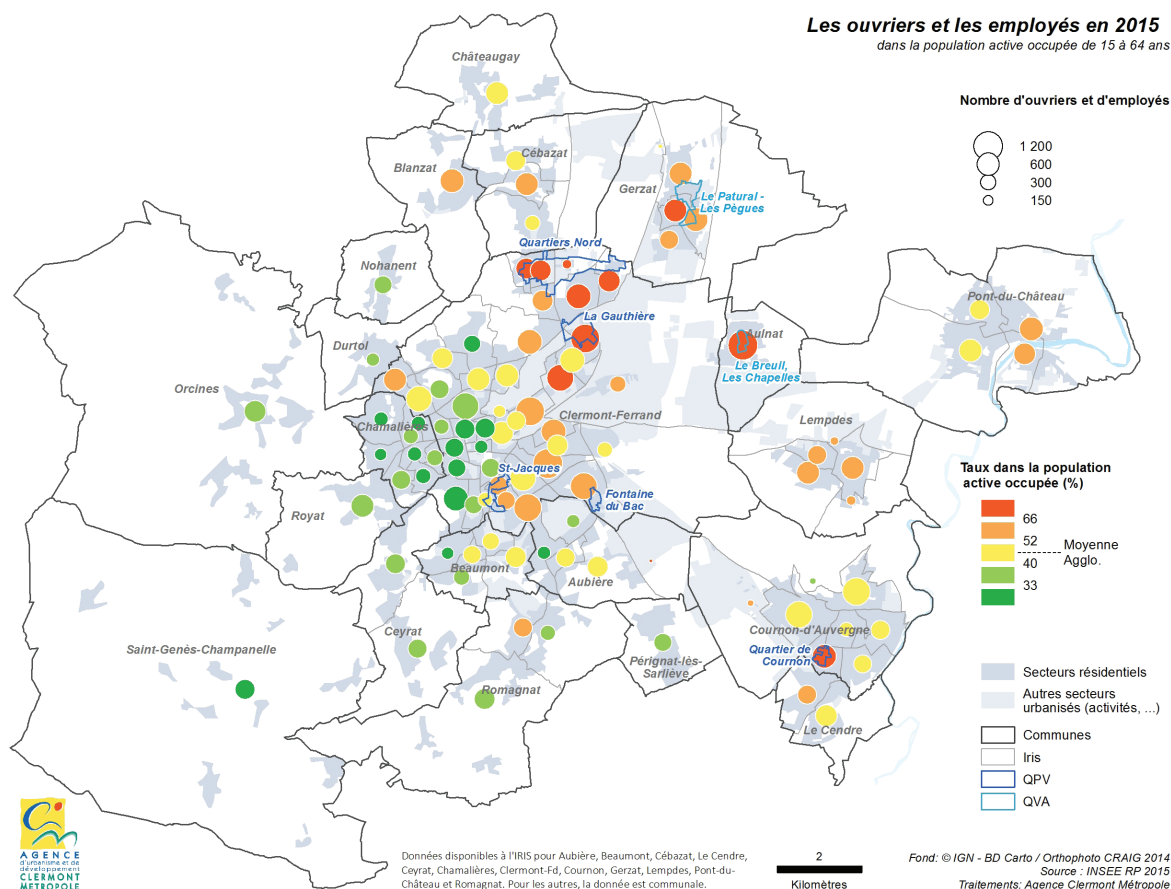
-20 000 sorties
PAR RAPPORT À FÉVRIER

le maintien au chômage des personnes inscrites, faute de perspectives d'emploi.

Source : Pôle emploi – DARES – STMT
- données arrêtées à fin mars 2020

POUR PLUS D'APPROFONDISSEMENTS SUR LES REPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES LIÉES À LA CRISE DU COVID SUR NOS TERRITOIRES, RETROUVEZ LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE OSE CLERMONT SUR LE SITE : WWW.CLERMONTMETROPOLE.ORG





Ouvriers et employés sont prépondérants dans les quartiers prioritaires. S'ils pouvaient représenter, hier, les moins en difficultés de ces quartiers, ils sont aujourd'hui les plus touchés.

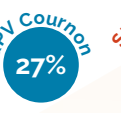
Toutes les personnes en contrat précaire et les auto-entrepreneurs, outre les pertes de revenus, sont, à l'heure du déconfinement, dans l'incertitude de la poursuite de leur contrat ou de leur activité. Ces publics seront-ils autant, moins ou plus touchés qu'en 2008 ? Le travail saisonnier, les missions intérimaires seront-ils relancés ? Essentiels pour tous ceux en contrats précaires, dont l'avenir risque d'être d'autant plus difficile avec la réforme de l'assurance chômage qui durcit l'ouverture des droits.

Et qu'en est-il pour tous ceux qui ont continué à travailler et qui ont été sur-exposés au risque de contamination ?

“OUTRE LES SOIGNANTS, LES PROFESSIONNELS QUI SE TROUVENT AUJOURD'HUI EN PREMIÈRE LIGNE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES CONSIDÉRÉS COMME ESSENTIELS OCCUPENT SOUVENT LES EMPLOIS LES PLUS PRÉCAIRES, PEU RÉMUNÉRÉS ET SOUVENT OCCUPÉS PAR DES FEMMES : AIDES À DOMICILE, ASSISTANTES MATERNELLES, CAISSIÈRES, EMPLOYÉS DES PLATEFORMES LOGISTIQUES, LIVREURS... AUTANT DE PROFESSIONNELS QUI S'INQUIÈTENT DU MANQUE DE MESURES DE PROTECTION AUXQUELLES ILS ONT ACCÈS, ET DU PARADOXE DE LEUR SITUATION PAR RAPPORT À CELLE DU RESTE DES FRANÇAIS, APPELÉS À RESTER CHEZ EUX” (11)

PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES PARMIS LES EMPLOIS (EN %)

Insee RP 2015





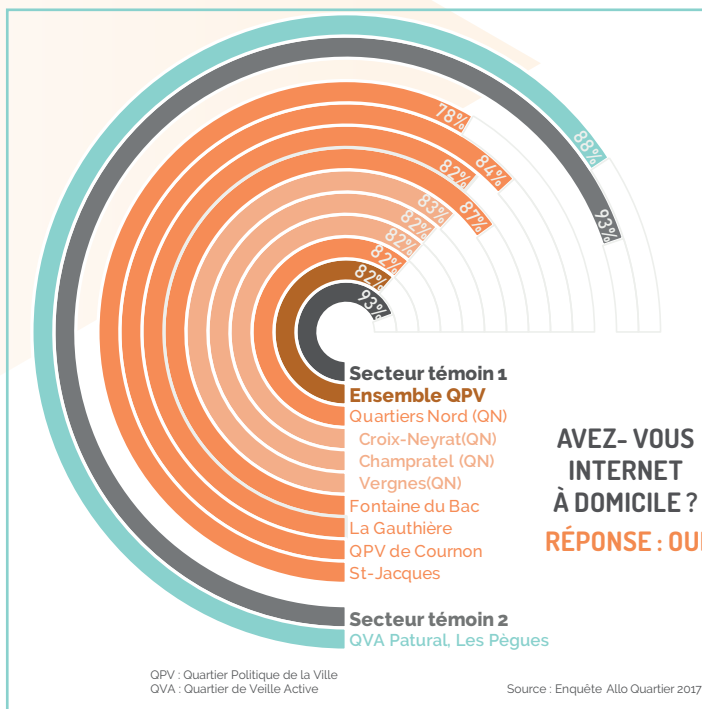
VULNÉRABILITÉ NUMÉRIQUE PAS TOUS EN LIGNE, LES EFFETS DANS L'ACCÈS AUX DROITS

Les mots d'ordre pendant la crise sanitaire ont été : tous chez soi, tous en ligne ! Pour télétravailler, pour la continuité pédagogique, pour assurer le maintien de ses droits d'assurance maladie, de prestations sociales, de paiements divers, et aussi d'accès aux soins avec la télémédecine.. et enfin pour maintenir les liens sociaux. Toutefois, bon nombre de personnes n'ont pas accès à internet ou bien rencontrent des difficultés à s'en servir. Il y a également tous ceux qui n'ont pas de matériel informatique, cela représente plus de 2 personnes sur 10 dans les quartiers prioritaires de Clermont Auvergne Métropole. Il y a aussi tous ceux qui sont en situation d'illettrisme ou analphabètes, où bien encore les personnes non francophones pour qui le numérique peut-être synonyme de freins.

La fracture numérique s'est trouvée soudainement exacerbée avec le confinement et l'impossibilité de se déplacer à un guichet ou de faire ses courses

entraînant iniquité dans l'accès aux droits, rupture de liens sociaux, voire perte d'autonomie pour certains.

"Mis en place dans l'urgence pendant le confinement à l'initiative de la coopérative MedNum, le numéro d'appel national créé pour rompre l'isolement des personnes éloignées du numérique a connu un vif succès. 11.000 appels ont été reçus pendant les deux mois de confinement et traités par un réseau de près de 2.000 médiateurs bénévoles. Alors, à quels besoins ont répondu ces médiateurs bénévoles ? Trois sujets prioritaires sont apparus : communiquer avec ses proches (aide à l'installation d'un logiciel de visioconférence : Skype, WhatsApp ou Zoom), faire une déclaration en ligne (pour la CAF, Pôle Emploi...) et aussi s'informer et "trouver des informations vérifiées" sur la pandémie..." (4)



EN FRANCE, 11,5% DES JEUNES PARTICIPANTS À LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC) EN 2018 ONT DES DIFFICULTÉS DE LECTURE (ENTRE 8 ET 10% POUR LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME) (5)

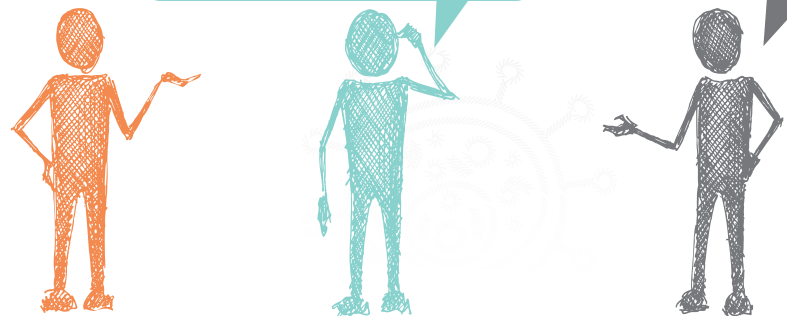
7% DES HABITANTS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AYANT ÉTÉ SCOLARISÉS EN FRANCE SONT EN SITUATION D'ILLETTRISME, SOIT UN POURCENTAGE SIMILAIRE AU TAUX NATIONAL. LES NON-DIPLÔMÉS ET LES HOMMES SONT LES PLUS TOUCHÉS PAR L'ILLETTRISME. (6)

17% n'ont pas internet à domicile en France (CREDOC 2015)

21% ne possèdent pas de matériels informatiques (y compris tablette ou smartphone) dans les QPV de Clermont Auvergne Métropole (Enquête Allo Quartiers NOUS 2017)

35% des personnes ayant des difficultés avec les plateformes numériques des services publics, ne trouvent pas d'accompagnement près de chez eux dans les QPV (Enquête Allo Quartiers NOUS 2017)

POUR PLUS D'APPROFONDISSEMENTS SUR LE NUMÉRIQUE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA MÉTROPOLE CLERMontoISE RETROUVEZ LA PUBLICATION FLASH ALLO QUARTIER #1 SUR LE SITE : WWW.NOUS.CLERMONTMETROPOLE.ORG





VULNÉRABILITÉ EN MATIÈRE D'ÉDUCATION LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE ET CEUX SANS CONTINUITÉ

LA POURSUITE DE L'ÉCOLE À LA MAISON ET EN LIGNE A ÉTÉ DIFFICILE TANT POUR LES PARENTS QUE POUR LES ENFANTS.

Selon une enquête menée par l'association SynLab (10), auprès de 1 001 enseignants d'établissements primaires et secondaires à l'échelle de toutes les académies de France, la crise sanitaire a amplifié des inégalités scolaires déjà présentes, avec davantage de décrochages dans les établissements scolaires où se concentrent les difficultés (familles défavorisées, moyens humains et matériels jugés insuffisants par les équipes pédagogiques). Mais cette continuité pédagogique aura généré des désengagements scolaires plus amples : "les enseignants considèrent que près de 20% de leurs élèves ne paraissent pas engagés dans leur scolarité depuis le début du confinement et leurs estimations vont jusqu'à près de 30% en collège REP et en lycées professionnels. Parmi les élèves désengagés, 40% d'entre eux ne présentaient pas de risque de décrochage avant le confinement".

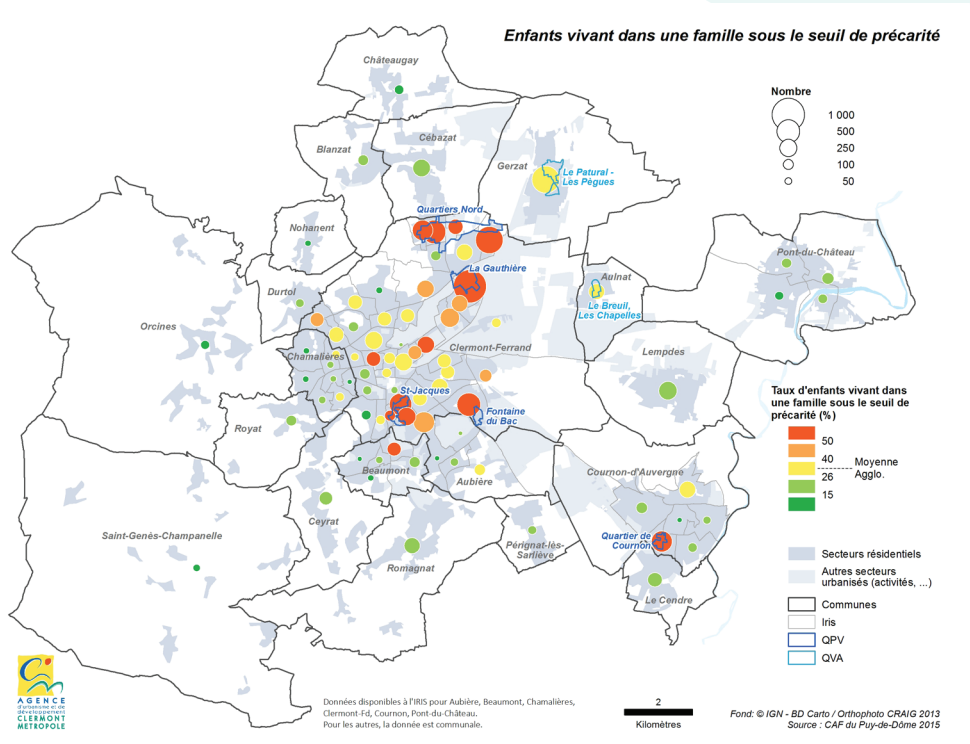
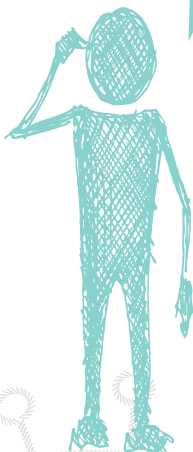
Les raisons de ce désengagement :

- 70% : manque de sens à travailler
- 56% : manque de matériels numériques et mauvaises conditions de travail"

Le retour à une école altérée par les différentes mesures de sécurité sanitaire nécessaires et l'appréhension légitime des parents, permettront-ils de renouer avec ces élèves désengagés ? Certains enseignants regrettent de ne pas voir revenir à l'école les élèves ayant décroché pendant le confinement et s'inquiètent de cette rupture de liens.

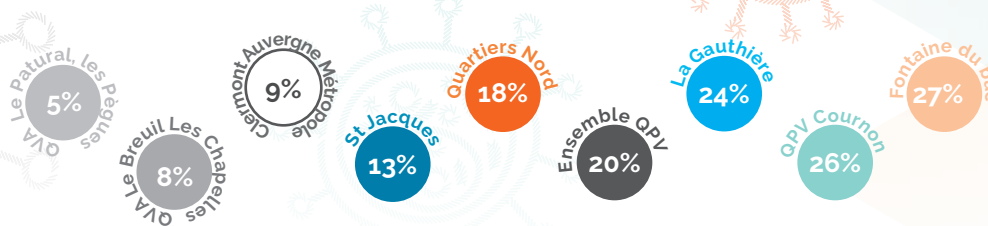
Et pour les plus jeunes, quels souvenirs garderont ils de cette crise ? quels stigmates ? Quels seront les effets sur leur développement ? Comment ont ils compris que jouer avec les autres pouvaient présenter un danger ?

12% d'élèves décrocheurs pendant le confinement
25% pour les établissements en REP (Enquête Syn LAB)



PART DES ÉLÈVES AYANT UN RETARD À L'ENTRÉE EN 6^{ÈME}

(Rectorat Académie Clermont Ferrand - 2016)





VULNÉRABILITÉ FACE AU LOGEMENT CEUX QUI N'AURONT PLUS DE TOIT DEMAIN ?

LA DIFFICULTÉ DE PAIEMENT DES LOYERS, LE RISQUE DE L'EXPULSION :

Aux conditions de vie en confinement particulièrement pesantes dans des logements trop petits, sur-occupés ou en mauvais état, se juxtapose la crainte de ne pas pouvoir payer le loyer. Les charges liées au logement prennent de plus en plus de place dans le budget des ménages, notamment dans les milieux urbains (*pour plus d'approfondissements voir la note conjoncture Habitat / Covid, à paraître très prochainement*).

D'après les estimations d'une récente étude de l'IRES (2) : "environ 2,5 à 2,8 millions de ménages d'actifs locataires ou accédants (soit 6 à 7 millions de personnes) sont ainsi durement frappés par la récession actuelle." Parmi cette population qualifiée "à risque", on retrouve une forte surreprésentation de locataires et de personnes "pauvres". Si des mesures d'exception ont été prises par le

gouvernement (telles que le prolongement de la trêve hivernale jusqu'au 11 juillet, 25 millions d'euros pour les associations d'aides alimentaires ou encore 14 millions pour les territoires les plus fragiles), qu'en sera-t-il après le 11 juillet ? Les pertes de revenus vont perdurer avec le déconfinement pour de nombreuses personnes, notamment celles déjà en situation de précarité.

Alors, aujourd'hui plus qu'hier, en additionnant les différentes aides d'exception et les prestations sociales déjà en vigueur pourquoi ne pas envisager un revenu minimum universel ? C'est en tout cas l'appel de différentes associations et chercheurs. La pauvreté pourrait être fortement éradiquée de la sixième puissance mondiale. Ainsi, des mesures d'exception, seraient appelées à être pérennisées, pour lutter contre les inégalités déjà présentes et accrues par cette crise sanitaire.

DES MESURES DE CRISE LEVIERS DANS LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME :

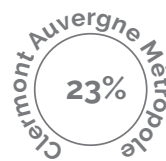
Il en est de même pour les sans-abris : depuis le début du confinement, « la mobilisation générale du secteur de l'aide aux personnes sans-domicile, la création en urgence de places nouvelles et la coordination des acteurs de l'hébergement, de la veille sociale et du soin montrent qu'il serait possible de sortir du sans-abrisme en amplifiant l'effort et en relançant la sortie vers le logement, dans une logique renforcée de Logement d'abord », constate le collectif des associations unies pour une nouvelle

politique du logement. Afin de « transformer l'essai », Ce collectif propose un plan d'urgence pour sortir du sans-abrisme, avec des mesures telles que :

- prolonger le plan hiver (sur toute l'année 2020 notamment) ;
- relancer un plan d'humanisation et d'adaptation des centres d'hébergement et des accueils de jour ;
- faire du déconfinement un accélérateur du « Logement d'abord »." (8)

ALLOCATAIRES DONT LE TAUX D'EFFORT EST DE PLUS DE 30% POUR LE LOGEMENT PARMIS LES ALLOCATAIRES AYANT DROIT A L'AIDE AU LOGEMENT

DONNEES CAF 2018



Conclusion empruntée :

L'ILLUSION DANGEREUSE DE L'ÉGALITÉ DEVANT L'ÉPIDÉMIE

Pr Didier Fassin - Sciences de la matière et de la vie, Sciences sociales et humanités - Avril 2020

"L'IDÉE COMMUNE SELON LAQUELLE LE CORONAVIRUS NOUS AFFECTE TOUTES ET TOUS SANS FAIRE DE DIFFÉRENCES, (...) EST PROFONDÉMENT FAUSSE, ET C'EST MÊME UNE ILLUSION DANGEREUSE, CAR ELLE MÈNE À LA CÉCITÉ ET À L'INERTIE LÀ OÙ LA LUCIDITÉ ET L'ACTION DEVRAIENT PRÉVALOIR. (...)"



"CERTAINS SE TROUVENT DAVANTAGE EXPOSÉS AU VIRUS À CAUSE DE LEUR CONFINEMENT FORCÉ. C'EST LE CAS DES PRISONNIERS, SURTOUT CEUX QUI PURGENT DE COURTES PEINES OU QUI SONT EN DÉTENTION PROVISOIRE, DANS L'ATTENTE DE LEUR PROCÈS, CAR LES ÉTABLISSEMENTS CORRESPONDANTS SONT SOU-VENT SURPEUPLÉS. C'EST AUSSI LE CAS DES MIGRANTS OU DES DEMANDEURS D'ASILE, ENFERMÉS DANS DES CENTRES DE RÉTENTION OU DES CAMPS, SELON LES PAYS. D'AUTRE PART, LES PERSONNES DE CONDITION MODESTE, VOIRE LES SANS DOMICILE FIXE, ET LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE N'ONT GÉNÉRALEMENT NI LA PROTECTION SOCIAL NI LES MOYENS FINANCIERS POUR SE SOIGNER."

DISCRIMINATIONS

CEUX QUI N'ONT PAS EU LE DROIT AU CONFINEMENT



LES OUBLIÉS

Enfin, il y a tous ceux qui n'ont pas eu le droit au confinement ou ceux dont les conditions de vie ne permettaient pas le respect des mesures barrières : personnes en détention, demandeurs d'asiles, déboutés, personnes en centre de rétention, mineurs migrants vivant en foyer, foyers jeunes travailleurs, foyers de l'Aide Sociale à l'Enfance, gens du voyage, personnes mal logées ou vivant dans les bidonvilles...

Le confinement a également entraîné la fermeture de services administratifs essentiels pour le quotidien et l'accès aux droits de certains d'entre eux, comme les bureaux dédiés aux demandes de droit d'asile, ou encore les parloirs pour les détenus. Les différentes associations, la plupart aux

personnels réduits, ont souvent permis de maintenir les liens avec ces oubliés de la crise et d'apporter les denrées alimentaires, les informations nécessaires à la compréhension de cette crise, assurer les liens avec l'école...

Pour ces personnes, le confinement a également entraîné la perte de repères, de petits revenus issus de la mendicité, d'emplois non-déclarés ...

Certains pays, ont fait le choix de régulariser un bon nombre de sans papiers comme au Portugal, ou du revenu minimum vital en Espagne. Demain, la France, prendra-t-elles des mesures pour ses oubliés ?

MAL LOGÉS DANS LE PUY DE DÔME

12000

logements indignes recensés

4000

logements en situation de précarité énergétique

*Rapport Demande sociale 2017
Agence Urbanisme et de développement
Clermont Métropole*

SANS-ABRI DANS LE PUY DE DÔME

27 724

demandes d'hébergement en 2017

*(Rapport SIAO
Service Intégré d'Accueil
et d'Orientation de 2017)*

PRIMO-ARRIVANTS* DANS LE PUY-DE-DÔME

40%

se concentrent sur Clermont-Ferrand

788

35%

ont entre 16-25 ans

**personnes réfugiées et bénéficiaires de la protection subsidiaire sur le territoire depuis moins de cinq ans signataires du Contrat d'intégration Français
Chiffres OFFI 30/09/2019*

"ON NE DOIT PAS NON PLUS PERDRE DE VUE LES TREIZE ANNÉES D'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE QUI SÉPARENT LES 5% LES PLUS AISÉS ET LES 5% LES PLUS PAUVRES DANS NOTRE SOCIÉTÉ. (...) IL EST MÊME PROBABLE QUE L'ÉPIDÉMIE ACCENTUERA UN PEU PLUS LES INÉGALITÉS DEVANT LA MORT QUI MINENT NOTRE SOCIÉTÉ, NON SEULEMENT DU FAIT DES CONSÉQUENCES DE LA MALADIE, MAIS AUSSI, ET PLUS ENCORE, EN RAISON DES EFFETS DE LA RÉCESSION ÉCONOMIQUE."

"VULNÉRABILITÉ, INÉGALITÉ, DISCRIMINATION. TROIS CONCEPTS POUR DIFFÉRENCIER LES TYPES DE DISPARITÉ FACE AU COVID-19. IL EXISTE DES RECOUPEMENTS ENTRE LES TROIS, MAIS L'INTÉRÊT DE CE TRIPTYQUE EST D'INVITER À PENSER DES FORMES DISTINCTES DE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE À L'ÉGARD DE CES SITUATIONS ET, PAR CONSÉQUENT, DES ACTIONS VISANT À CORRIGER CES DISPARITÉS. (...) "

L'IMPACT DU COVID-19 DANS NOS ESPRITS



Cet épisode aura marqué nos esprits, parfois avec des répercussions pour toujours.

De nombreux Français déclarent avoir eu des difficultés à dormir, des crises d'angoisses, des excès de nourriture, des pertes d'envie et d'énergie... Le manque de contact social, l'incertitude de l'avenir, les risques de contamination ont des répercussions psychiques et neurobiologiques, là aussi, plus ou moins importantes selon les individus. Les personnes âgées isolées, les plus jeunes, les personnes souffrant de pathologies psychiatriques, d'addiction ou de dépression auront certainement été plus impactées.

En tant qu'individu, citoyen, quels auront été les impacts de cette crise ? Serons-nous plus solidaires ou méfiants ? Il est important de souligner l'émergence de nombreuses initiatives citoyennes et associatives envers ceux les plus en difficultés, avec des innovations en termes d'adaptabilité et de coordination des acteurs.

Et pour nos gouvernants, quels seront les enseignements de cette crise ? Prendront-ils des mesures qui sauront réduire les différentes formes d'inégalités amplifiées ?

Cette crise sanitaire, sera-t-elle suivie d'une série de crises sociales, économiques et sociétales, déjà annoncées par celle des Gilets Jaunes ? A l'inverse, les notions de "contrat social" et de "justice sociale", seront-elles ranimées ? Individus au cœur de nos territoires, serons-nous plus résiliants ? Sommes-nous passés du droit à la ville au droit à la vie ?

Les mesures de précautions sanitaires ont été "privilegiées", placées au devant, compromettant certaines de nos libertés et droits les plus fondamentaux : circuler, se rassembler, être ensemble, accompagner nos proches vers la mort, protester, se toucher... Avec ces mesures d'état d'urgence sanitaire comment poursuivre les processus de développement territorial local, de démocratie directe, de vivre ensemble...

Les actions enclenchées, les budgets mobilisés pour "faire territoire" seront-ils maintenus ou réorientés au profit de l'économie productive ? L'urbanisme en faveur de la santé sera-il un réel levier ? Saurons-nous demain mieux évaluer les impacts socio-environnementaux et de santé des décisions politiques ?

Réussirons-nous à faire de nos territoires des terrains d'entente de nos vies : vie démocratique, vie sociale, vie amoureuse, vie familiale, vie professionnelle, vie aux conditions dignes... sans compromettre l'une ou l'autre ? Et à laisser la place au vide, au deuil, au risque, à l'incertitude, à l'expérimentation ?

SOURCES :

- 1: Président du Réseau Environnement Santé, le toxicologue André Cicolella
- 2: IRES - Eclairages # 016 - Confinement, récession et baisse des revenus : Quel impact des charges fixes de logement sur les contraintes budgétaires des ménages
- 3: Une pauvreté toujours aussi intense - Centre d'observation de la société.- Lettre n°97, juin 2020
- 4: Les médiateurs numériques ont répondu à plus de 11.000 appels pendant le confinement
Publié le 13 mai 2020 par Michel Tendil / Localtis
- 5: MENJ-DEPP - Note d'information N° 19.20 Note d'information N° 19.20 - juin 2019 juin 2019
- 6: Insee Analyses Auvergne - Rhône-Alpes n° 12 - Avril 2016- L'illettrisme en Auvergne - Rhône-Alpes
- 7: Villes et alimentation en période de pandémie : expériences françaises , France Urbaine
- 8: Brève 20 mai 2020 - Le média social , Le plan d'urgence du Collectif des associations unies pour sortir du sans-abrisme
- 9: La demande d'emploi en mars 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes
- 10: Enquête Continuité pédagogique - Synthèse sondage enseignants_SynLab
- 11: IREPS Auvergne-Rhône-Alpes - 30 mars 2020 "Inégalités sociales au temps du Coronavirus"